

COMPTE-RENDU RÉUNION DE TRAVAIL ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
ZONE NATURA 2000 DU VANNETIN - COMMUNE DE CHOISY EN BRIE

Réunion du 29 octobre 2010 tenue en Mairie de Choisy-en-Brie - **Atelier scientifique** –

1 - PARTICIPANTS

- Monsieur Patrimonio DRIEE
- Mademoiselle Pinon Fédération de Pêche
- Monsieur Suchecki assistant d'études agence d'aménagement et d'urbanisme Eu.Créal.
- Monsieur Henderycksen responsable agence d'aménagement et d'urbanisme Eu.Créal.

Excusés :

- Monsieur George Président du Comité de Pilotage, Conseiller Municipal de Choisy-en-Brie
- Monsieur Beaufort Maire de Choisy-en-Brie
- Monsieur Allardi Muséum National d'Histoire Naturelle
- Monsieur Lamarche Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – SD77

2 - INTERVENTIONS.

- Le bureau d'étude accueille les participants, en l'absence de MM. George et Beaufort, excusés en raison du décalage de la réunion, initialement prévue le 19 octobre.

Les recommandations énoncées par Melle Pinon sont les suivantes :

- L'objectif de l'étude, dans sa phase de diagnostic, consiste à identifier le linéaire du ru, y compris dans son *profil en long* (localiser les ressauts naturels ou artificiels, les sources de pollution, la longueur des remous, etc.).
- Concernant les pêches électriques, un chiffre de 8 est annoncé comme *largement suffisant*, la recommandation étant de les effectuer loin des ponts et la période idéale étant située de mai à août.

Monsieur Patrimonio estime nécessaire d'achever la cartographie avant l'été 2011. Il est donc convenu d'achever la cartographie en juin, avant d'effectuer les pêches électriques et de manière à identifier les habitats propices à ces inventaires. Une fiche devra aussi être établie concernant les ouvrages d'art.

Les paramètres à caractériser, le long du ru, sont les suivants :

- hauteur et nature de la berge,
- type de végétation sur berge et niveau d'éclaircissement (présence ou non d'une rivière-galerie, etc.),
- pourcentage de végétation aquatique,
- évaluation de l'habitabilité du lit (notée de 1 à 4),
- granulométrie du fond (fine – grossière, présence de graviers ou de galets, granulométrie accessoire),
- présence ou non d'embâcles, de rejets d'eaux usées, de drains, de prélèvements.
- Mademoiselle Pinon expose ensuite le principe des pêches électriques d'inventaires et de sondages :

La pêche d'inventaire (exhaustive) : consiste à prospecter la totalité de la largeur d'une portion de cours d'eau d'une longueur suffisante pour prendre en compte les différents faciès d'écoulement et les habitats caractéristiques du tronçon. Pour permettre une estimation de la biomasse des populations des espèces présentes, plusieurs passages successifs sans remise à l'eau des poissons sont parfois effectués.

La pêche de sondage (partielle) : lorsque la largeur et (ou) la profondeur des stations ne permettent pas de faire une prospection de toute la surface de la station, on a recours à l'échantillonnage partiel ou sondage (en un seul passage).

Il est convenu en conclusion :

- d'effectuer une première cartographie détaillée du ru avant la fin de l'hiver.
- d'effectuer une première approche des sites de pêches électriques (nombre et localisation),
- de lancer des appels d'offres pour les pêches électriques au printemps.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de questions à formuler, la séance est levée à 16 h 00. Une visite du terrain est ensuite effectuée sur le site de la pêche électrique réalisée le 2 juillet 2009, à Saint-Siméon.